

Les représentants des usagers

Les représentants des usagers sont là pour vous accompagner et vous conseiller.

Ils siègent dans des commissions, instances ou groupes de travail de l'établissement. Les représentants des usagers sont issus d'associations agréées et sont nommés par l'Agence Régionale de Santé.



Leurs missions

Le représentant des usagers a pour mission principale de porter la parole des usagers du système de santé et de garantir le respect de leurs droits et de leurs intérêts.

Il contribue à l'amélioration de la prise en charge des patients en les aidant et les orientant sur les démarches administratives à entreprendre.

Si vous n'êtes pas satisfait de votre prise en charge, le représentant des usagers peut vous accompagner en vue d'une réclamation ou vous assister dans le cadre d'une médiation.



Pour contacter les représentants des usagers

➤ secrétariat des affaires générales



direction@hopitaldugier.fr



04.77.31.17.64

